

Prix UNESCO -Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

Processus de candidature 2023

Thème : L'apprentissage numérique au service d'une éducation verte

La date limite de candidature : 5 février 2024

Table des matières

Thème 2023.....	2.....
Critères d'éligibilité.....	2
Critères de sélection.....	2
Pour les candidats : Comment soumettre sa candidature et solliciter une nomination ?	3
Pour les organismes de nomination : Commissions nationales pour l'UNESCO et ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO : Comment effectuer une nomination..?.....	5

Thème 2023

L'édition 2023 aura pour thème : « L'apprentissage numérique au service de l'éducation durable et verte » (SDG 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)

savoir-faire nécessaires pour lutter contre le dérèglement climatique et promouvoir le développement durable. En encourageant les synergies entre apprentissage numérique et éducation verte, et en promouvant les bonnes pratiques en la matière, la nouvelle édition du Prix satisfait plusieurs priorités formulées lors du Sommet sur la transformation de l'éducation qui s'est tenu en 2022.



Qui peut se porter candidat ?

Particuliers, institutions, organisations non gouvernementales ou autres entités.

Critères d'éligibilité

- Le projet est conforme aux objectifs du prix et pertinent par rapport au thème de l'année
- Le projet doit être mis en œuvre depuis au moins 1 an
- Le projet et son organisation ne doivent pas être affiliés à l'UNESCO ou recevoir de financement de l'UNESCO
- Le projet doit être public et gratuit

Critères de sélection

- Pertinence des solutions numériques : Le projet s'appuie sur une évaluation des besoins et utilise des technologies adaptées pour fournir des outils sûrs, inclusifs et robustes.
- Innovation pédagogique : Le projet adopte des méthodologies pédagogiques adaptées à l'éducation climatique pour faciliter l'apprentissage numérique et l'engagement de l'apprenant.
- Inclusion et équité Le projet doit favoriser l'inclusion et l'équité dans l'éducation tout en tenant compte des groupes marginalisés, des minorités et des apprenants ayant des capacités différentes
- Preuve de l'impact : Le projet doit fournir des preuves de l'impact sur les apprenants atteints et les résultats d'apprentissage prouvés.
- Potentiel de reproductibilité et d'extensibilité Le projet doit démontrer qu'il peut être reproduit dans d'autres contextes ou qu'il a le potentiel d'optimiser et d'étendre son impact.

NOTE :

Pour les candidats : Comment soumettre sa candidature et solliciter une nomination ?



3/4 Remplissez le formulaire de candidature et soumettez-le via la plateforme en ligne de l'UNESCO pour examen et possible nomination par la Commission nationale concernée

3/4 Identifiez une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

3/4 Fournissez à cette ONG des informations sur votre

3/4 En cas de sélection, la Commission nationale fournira la nomination à la plateforme en ligne de l'UNESCO et la soumettra au Secrétariat Prix

3/4 Veuillez noter qu'une Commission nationale ne peut pas soumettre plus de trois nominations

Nous recommandons vivement:

* De contacter au plus tôt la Commission nationale de votre pays lorsque vous remplissez le formulaire

* Certains pays peuvent avoir un processus de sélection national et des délais internes de soumission de candidatures. C'est pourquoi il est crucial d'entrer en contact avec la Commission nationale concernée dès le début du processus de candidature afin de soumettre votre candidature dans le respect des délais et des directives de la Commission nationale

Veuillez noter que chaque candidat doit obligatoirement recevoir une nomination pour être éligible. Tout formulaire non approuvé par la Commission nationale ou sans lettre de nomination émise par une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO ne pourra être accepté par le Secrétariat.

En cas de difficultés pour joindre un organisme de nomination veuillez contacter le Secrétariat du Prix.



Pour les organismes de nomination Commissions nationales pour l'UNESCO et ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO : Comment effectuer une nomination?

1. Examinez les candidatures : Informez toute partie concernée et mettez en place un comité de sélection ou un jury pour examiner les candidatures.
2. Soumettez trois nominations maximum : Sélectionnez les trois meilleurs candidats dont les projets répondent au thème de l'année. Collaborer avec eux pour la préparation de la candidature en ligne.

Commission nationale pour l'UNESCO	ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO
------------------------------------	---

Les commissions nationales peuvent accéder à la plateforme avec leurs comptes UNESCO génériques. Pour accéder au formulaire candidature, la Commission nationale doit:

Suivez le lien fourni vers l'application ou accédez à la plateforme en ligne ici: www.unesco.org/ed-prize

Sur la page de connexion, entrez le nom d'utilisateur
(natcom.yourcountryname@natcom.unesco.org)

Saisissez le mot de passe associé au compte UNESCO de la Commission nationale

Une Commission nationale peut aussi initier le processus de nomination et soumettre une candidature au nom d'un candidat.

Pour effectuer une nomination, la Commission nationale doit compléter le formulaire en ligne en saisissant une recommandation écrite dans les champs appropriés, en anglais et en français, et expliquer pourquoi le projet candidat mérite de recevoir le Prix (350 millions maximum).

* Si, en raison de problèmes techniques, la Commission nationale ne peut pas accéder à la plateforme en ligne pour soumettre la nomination, elle peut envoyer une lettre de nomination pour informer le Secrétariat du Prix par email.